

CLINIQUE CLÉMENTVILLE

Médecine - chirurgie - obstétrique



 Oc Maternité

Une prise en charge personnalisée
pour vous et votre enfant

Livret d'accueil

Retrouvez sur notre site www.oc-sante.fr
toutes les informations sur votre séjour

Bienvenue

Sommaire

4 Un établissement
Oc Santé

13 Nos engagements

16 Votre grossesse

20 Préparez
votre séjour

24 Votre séjour

30 Frais d'hospitalisation

31 Vos droits

34 Charte de la personne
hospitalisée

35 Charte de la personne
en situation
de handicap

Vous avez choisi d'accoucher dans notre maternité. Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons un séjour aussi agréable que possible. Pour vous guider dès votre arrivée, nous avons porté toute notre attention à ce livret d'accueil.

Vous y trouverez la totalité des renseignements dont vous devez prendre connaissance à votre entrée. Prenez le temps de le lire et conservez-le, il vous sera utile tout au long de votre séjour.



Nous vous invitons à consulter notre site internet www.oc-maternite.fr pour compléter votre information et préparer au mieux votre séjour. Retrouvez également toutes les actualités de la maternité sur :



Facebook (Maternité clinique Clémentville / Espace bien-être)

et



Instagram (clinique_clémentville).

La clinique Clémentville est un établissement du groupe



2500 LITS ET PLACES
3300 SALARIÉS
800 MÉDECINS
+ DE 70 SPÉCIALITÉS MÉDICALES ET CHIRURGICALES
270 000 PATIENTS PRIS EN CHARGE CHAQUE ANNÉE
420 RÉSIDENTS ACCUEILLIS EN EHPAD
4700 NAISSANCES PAR AN
76 000 PASSAGES AUX URGENCES PAR AN





LA CLINIQUE CLÉMENTVILLE

La clinique Clémentville est un établissement de **Médecine-Chirurgie-Obstétrique** situé au cœur de Montpellier. Établissement privé le plus ancien du cœur de ville, il a su se moderniser pour accueillir notamment aujourd'hui :

- le **premier pôle privé en cancérologie** de Montpellier (chimiothérapie, radiothérapie, chirurgie des cancers mammaires, digestifs, gynécologiques, O.R.L. et maxillo-faciaux, oncologie médicale et onco-hématologie) : en 2020, la Clinique Clémentville s'est équipée d'un 4^{ème} accélérateur de particules dernière génération, robotisé et guidé par l'image : le Cyberknife®
- une **maternité de niveau II A ainsi qu'un Centre Périnatal de Proximité situé à Lunel**
- un **pôle chirurgical et médical** : sénologie, orthopédie, chirurgie viscérale et digestive, proctologie, chirurgie de l'obésité, O.R.L., gastro-entérologie, médecine interne, pneumologie, rhumatologie, hématologie, gynécologie, chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique, chirurgie vasculaire...

→ ET AUSSI...

- **Un centre Douleur Chronique**
L'ARS Occitanie a labellisé comme **Structure Douleur Chronique (SDC)** le Centre de la clinique Clémentville dont le responsable est le Dr Claude MANN pour la prise en charge des adultes.
- **Le CLEM : Centre de soins non-programmés**
Le CLEM propose une **prise en charge rapide en médecine et en traumatologie, sans rendez-vous**, du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 13h. Constitué de médecins généralistes exerçant jusqu'alors au sein de services d'urgences et d'infirmiers, ce centre offre aux patients une alternative aux services d'urgences.

→ CHIFFRES CLÉS

- **191** LITS ET PLACES
- **15 000** SÉJOURS PAR AN
- **1 800** NAISSANCES PAR AN
- **8 800** PASSAGES PAR AN EN AMBULATOIRE
- **15 000** SÉANCES DE CHIMIOTHÉRAPIE PAR AN

→ SPÉCIALITÉS

- ALGOLOGIE - CENTRE DOULEUR CHRONIQUE
- ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES
- ANESTHÉSIE - RÉANIMATION
- BIOLOGIE MÉDICALE
- BIOLOGIE MOLÉCULAIRE
- CANCÉROLOGIE
- CARDIOLOGIE
- CENTRE DE CONSULTATIONS SANS RENDEZ-VOUS - CLEM
- CHIRURGIE BARIATRIQUE
- CHIRURGIE DE LA FACE ET DU COU
- CHIRURGIE DE LA SURDITÉ
- CHIRURGIE DENTAIRE
- CHIRURGIE DU RACHIS
- CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE
- CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE
- CHIRURGIE ORALE
- CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE
- CHIRURGIE PLASTIQUE, RECONSTRUCTRICE ET ESTHÉTIQUE
- CHIRURGIE SÉNOLOGIQUE
- CHIRURGIE UROLOGIQUE
- CHIRURGIE VASCULAIRE
- CHIRURGIE VISCÉRALE ET DIGESTIVE
- DERMATOLOGIE
- GASTRO-ENTÉROLOGIE ET HÉPATOLOGIE
- GYNÉCOLOGIE MÉDICALE
- GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE
- INFECTIOLOGIE
- MÉDECINE GÉNÉRALE
- MÉDECINE INTERNE
- MÉDECINE NUCLÉAIRE
- MÉDECINE VASCULAIRE
- NUTRITION
- ONCO-GÉNÉTIQUE
- ONCO-HÉMATOLOGIE
- ONCOLOGIE
- ONCOLOGIE MÉDICALE
- O.R.L.
- PÉDIATRIE
- PNEUMOLOGIE
- PROCTOLOGIE
- RADIODIAGNOSTIC ET IMAGERIE MÉDICALE
- RADIOTHÉRAPIE
- RHUMATOLOGIE
- SOINS PALLIATIFS
- STOMATOLOGIE





Algologie Centre de douleur chronique	
Dr MANN Claude	04 67 57 41 16
Anatomie et Cytologie pathologiques	
Dr ABBEY-TOBY Adje	04 67 61 10 15
Dr ADRIANSEN Aurélie	04 99 23 32 68
Dr BADSI Alena	04 67 61 10 15
Dr BERNARD-DECOT Cindy	04 99 23 32 68
Dr DURAND Luc	
Dr GARNIER Agnès	04 67 61 10 15
Dr GASPARD Catherine	
Dr GIRARDOT Brigitte	04 99 23 32 68
Dr RAMEY Anne-Sophie	
Dr REIS-BORGES Ruth	04 67 61 10 15
Anesthésie - Réanimation	
Dr ALAWOE KOMLAN Jacques	
Dr ARTIGUENAVE Margaux	
Dr DELANNOY Romain	
Dr GAUDET-FERRAND Isabelle	
Dr MAMENI Paul	04 67 06 70 73
Dr PERNICE Jean-Laurent	
Dr RAMIN Séverin	
Dr ROBIN Georges	
Dr ROZOV Roman	
Dr VANNUCCI Charlotte	
Biologie médicale	
Dr DELOISON Laure	04 67 92 08 37
Dr TABONE Delphine	
Biologie moléculaire	
Dr LAMY Jean-Pierre	04 67 72 10 19
Cardiologie	
Dr RICHARD Gaëtan	04 86 11 71 17
Dr ROLA Matthieu	04 86 11 71 17

Centre de consultations sans rendez-vous CLEM	
Dr DE LA VILLE MONTBAZON Olivier	04 67 06 73 73
Dr TRESCH Bérangère	
Chirurgie bariatrique	
Dr BLANC Pierre Marie	06 99 10 76 17
Dr SALSANO Vincenzo	06 14 44 37 54
Dr SILVESTRI Marta	04 67 06 71 36
Chirurgie de la face et du cou	
Dr ABRAMOVICI Laurent	04 67 92 28 35
Dr BEC Pascal	
Dr BENGUIGUI Claude	04 67 03 39 80
Dr CARLES Guillaume	04 11 93 27 21
Dr PREVERAUD Denis	04 67 84 33 94
Chirurgie de la surdité	
Dr VANDEVENTER Geoffroy	04 67 92 28 35
Dr VILLERABEL Charles	
Chirurgie dentaire	
Dr ANXIONNAT Céline	04 67 58 66 38
Dr CHERBONNEAU Amélie	04 67 69 15 20
Dr DAVRON Olivier	04 67 84 01 40
Chirurgie du rachis	
Dr HEYMAN Dain	04 67 66 66 95
Chirurgie gynécologique	
Dr DEUTSCH Vincent	04 67 58 11 33
Dr DO TRINH Phi	04 67 65 53 00
Dr DUBOIS Georges	04 67 92 60 68
Dr FERNANDEZ Bruno	04 67 27 21 27
Dr GORON Aude	04 67 58 11 33
Dr GRAUBY Elsa	
Dr MOUTTET Delphine	04 67 06 70 83
Dr PONS Michel	04 67 56 25 73
Dr RYO Nicolas	04 67 59 00 50
Dr SADATE Mouhanad	04 67 92 15 07
Dr RAGUENES Laurent	04 67 61 08 80
Dr VIOT Alexandre	04 67 58 11 33
Dr VOTADORO Ariel	04 67 64 44 50

Chirurgie maxillo-faciale	
Dr DELAFOND Clarence	04 99 66 81 54
Chirurgie orale	
Dr TAKADOUM Sarah	04 34 00 01 75
Dr TOURBAH Bahige	04 67 58 66 38
Chirurgie orthopédique	
Dr BATARD Julien	04 99 65 69 28
Dr COLIN Hervé	04 67 00 97 43
Dr DIDELOT Stéphane	04 67 79 50 81
Dr VANNESTE Michel	04 67 54 12 86
Dr VAUJANY Patrick	04 67 58 25 05
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	
Dr BOUSQUET Philippe	04 67 52 79 99
Dr JORQUERA Franck	04 67 13 81 40
Chirurgie sénologique	
Dr BERTRAND Pierre	
Dr HOUPEAU Jean-Louis	04 67 58 08 72
Dr MONRIGAL Emilie	
Dr TRENTINI Frédéric	04 67 58 68 19
Chirurgie urologique	
Dr RIZET Damien	04 67 20 21 83
Chirurgie viscérale et digestive	
Dr BLANC Pierre-Marie	06 99 10 76 17
Dr DUBOIS Georges	04 67 92 60 68
Dr LHOTE Camille	04 67 15 16 17
Dr SALSANO Vincenzo	06 14 44 37 54
Dr SILVESTRI Marta	04 67 06 71 36
Dermatologie	
Dr AUGIAS Didier	04 67 96 16 16
Dr MAURY Géraldine	
Gastro-entérologie et hépatologie	
Dr ANDREANI Hubert	04 67 92 02 82
Dr BLANC Christophe	04 67 15 16 17
Dr CHAZE Iphigénie	04 67 02 20 06
Dr DIDELOT Jean-Michel	04 67 87 17 12
Dr FEDKOVIC Yvan	04 67 22 33 33
Dr LHOTE Camille	04 67 15 16 17
Dr MILLAN François	04 67 03 39 88

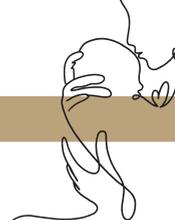
Gynécologie Obstétrique	
Dr BENEZECH-LIOUX Claude	04 67 61 08 80
Dr COHEN-FAURE Patricia	04 67 27 21 27
Dr DEBOUARD Véronique	04 67 12 28 94
Dr DEUTSCH Vincent	04 67 58 11 33
Dr FERNANDEZ Bruno	04 67 27 21 27
Dr FILIPPI Béatrice	04 67 02 77 70
Dr GORON Aude	04 67 58 11 33
Dr GRAUBY Elsa	
Dr GROSJEAN Jacques	04 67 68 04 91
Dr MALGOIRE Bruno	04 67 61 08 80
Dr MARAUX Barbara	
Dr PONS Michel	04 67 56 25 73
Dr RYO Nicolas	04 67 59 00 50
Dr SADATE Mouhanad	04 67 92 15 07
Dr RAGUENES Laurent	04 67 61 08 80
Dr VIGNAL Jacques	
Dr VIOT Alexandre	04 67 58 11 33
Médecine générale	
Dr ASTAING Julien	04 67 06 70 64
Dr FLANDRE Adrien	04 48 20 09 10
Dr NASR Wafaa	04 48 20 09 55
Dr PICHOL Laura	04 48 20 09 11
Médecine interne	
Dr CASTILLE Élodie	04 67 06 71 10
Médecine nucléaire	
Dr AL TABAA Yassine	
Dr CHAMBERT Benjamin	
Dr COLLET Henri	04 67 92 27 70
Dr COMTE Frédéric	
Dr SIBILLE Louis	
Médecine vasculaire	
Dr EZZAKI Khalil	04 67 84 44 31
Dr ABERLIN CARRAUT Christine	04 67 83 37 91
Nutrition	
Dr CHEVALLIER Laurent	04 67 02 49 04
Onco-génétique	
Pr PUJOL Pascal	04 67 92 61 55



L'ANNUAIRE DES MÉDECINS

Oncologie	
Dr BECHT Catherine	04 67 92 61 55
Dr BEGUIER Emmanuel	
Dr GUARDIOLA Emmanuel	
Dr GRAPIN Mathieu	
Dr HANSLIK Nicolas	
Dr JACQUOT Stéphane	
Dr LAFFORGUE Béatrice	
Dr LAUCHE Hervé	
Dr LAUCHE Olivier	
Dr MENDES William	
Dr TOLEDANO Ivan	
Dr VILLANUEVA Cristian	
Hématologie et onco-hématologie	
Dr AUGER-QUITTET Sophie	04 67 06 71 10
Dr GAZDAC Marius (hématologue)	
Oncologie médicale	
Dr BECHT Catherine	04 67 92 61 55
Dr GUARDIOLA Emmanuel	
Dr MENDES William	
Dr VILLANUEVA Cristian	
O.R.L.	
Dr ABRAMOVIĆ Laurent	04 67 92 28 35
Dr BEC Pascal	
Dr BENGUIGUI Claude	04 67 03 39 80
Dr CARLES Guillaume	04 11 93 27 21
Dr PREVERAUD Denis	04 67 84 33 94
Dr VANDEVENTER Geoffroy	04 67 92 28 35
Dr VILLERABEL Charles	
Pédiatrie	
Dr ALAUZET Fabien	04 67 12 66 56
Dr BOYER Frédérique	04 67 61 93 69
Dr DIEULANGARD Françoise	04 67 41 33 56
Dr FULLAGAR Pascale	04 67 59 45 51
Dr GOUDARD Emeric	04 99 77 08 46
Dr KHERBAOUI Louisa	04 67 61 93 69
Dr LAVAUD Grégoire	04 67 61 50 00
Dr LIAUTAUD Arthur	04 67 84 96 01
Dr SAGNES Caroline	04 67 61 93 69
Dr SETRUK Hélène	07 87 21 40 20

Pneumologie	
Dr CLAVEL Robert	04 67 92 07 19
Dr DUBOEUF Frédérique	
Dr SALAMA Marine	
Dr SHBAT Abdul Munim	
Proctologie	
Dr DIDELOT Jean-Michel	04 67 87 17 12
Radiodiagnostic et imagerie médicale	
Dr BENAZECH Paul	04 67 92 88 73
Dr BENIS Jérôme	
Dr BENNANI Kamil	
Dr BRETON Arnaud	
Dr FONTAINE Anne	
Dr GASNER Adeline	
Dr GRANIER Cécile	
Dr KESSLER Nicolas	
Dr LARBI Ahmed	
Dr LONJON Julie	
Dr MATHIAS Julien	
Dr RAGU Nathalie	
Dr RUYER Alban	
Radiothérapie	
Dr BEGUIER Emmanuel	04 67 92 61 55
Dr GRAPIN Mathieu	
Dr HANSLIK Nicolas	
Dr JACQUOT Stéphane	
Dr LAFFORGUE Béatrice	
Dr LAUCHE Hervé	
Dr LAUCHE Olivier	
Dr TOLEDANO Ivan	
Rhumatologie	
Dr CHE Hélène	04 67 06 71 10
Dr VIDAL Céline	
Stomatologie	
Dr NICOLAS Pierre	04 67 58 66 38
Dr TAKADOUM Sarah	04 34 00 01 75
Dr TOURBAH Bahige	04 67 58 66 38



LA MATERNITÉ

→ LES ÉQUIPES

L'équipe de la maternité de Clémentville vous accueille et vous accompagne tout au long de votre grossesse et de votre accouchement. **Nous privilégions une prise en charge personnalisée** portant une attention particulière au projet de naissance des parents avec notamment une salle Nature vous donnant le choix d'accoucher dans un environnement chaleureux et sécurisé.

Votre prise en charge est assurée par une équipe pluridisciplinaire :

- Obstétriciens
- Anesthésistes-réanimateurs
- Pédiatres
- Sages-femmes
- Auxiliaires de puériculture
- Infirmières puéricultrices
- Consultante en lactation
- Responsables de services
- Sage-femme coordinatrice
- Psychologue
- Aides-soignants
- Employés des services hospitaliers (ESH)
- Ostéopathes et kinésithérapeutes

→ LES ÉQUIPEMENTS

Notre maternité est dotée d'équipements performants pour vous garantir une prise en charge sécurisée.

- **3 SALLES DE PRÉ-TRAVAIL** dotées des derniers équipements (monitoring avec télésurveillance, échographe...)
- **1 BLOC OBSTÉTRICAL** composé de 5 salles d'accouchement et d'1 salle d'accouchement physiologique
- **2 SALLES DE CÉSARIENNE**
- **1 SALLE DE SURVEILLANCE POST-INTERVENTIONNELLE (SSPI)**
- **1 SALLE DE RÉANIMATION NÉONATALE**
- **1 NURSERIE**
- **38 LITS DANS LE SERVICE DE MATERNITÉ**
- **1 UNITÉ D'HOSPITALISATION DES NOUVEAU-NÉS**, dite de néonatalogie de type II A composée de 6 berceaux. Cette unité accueille **les nouveau-nés prématurés (nés après 34 semaines d'aménorrhée (34SA)) et /ou de petits poids de naissance, ainsi que ceux nécessitant une surveillance particulière.**

NUMÉROS UTILES

STANDARD DE LA CLINIQUE

04 67 06 70 00

CENTRE DE CONSULTATIONS NON PROGRAMMÉES (CLEM)

04 67 06 73 73

ESPACE « BIEN-ÊTRE MATERNITÉ »

04 67 06 70 83

CENTRE IVG (INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE)

04 67 06 70 78

URGENCES GYNÉCOLOGIQUE OU OBSTÉTRICALE

04 67 06 71 71



Nos engagements

QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES SOINS

→ CERTIFICATION



Comme tous les établissements du groupe Oc Santé, la clinique Clémentville s'inscrit dans une **démarche continue d'amélioration de la qualité et de la sécurité** des soins proposés.

En 2019, la **Haute Autorité de Santé a attribué à la clinique Clémentville le niveau le plus élevé, « A », de sa version de certification**. Cette reconnaissance, valable 6 ans, est une nouvelle preuve du très haut niveau de performance de l'établissement et de ses points forts dont notamment la qualité de prise en charge des patients.

→ QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES

L'établissement définit une politique basée sur l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins qui s'appuie sur des principes de concertation entre les acteurs et des valeurs de respect des personnes.

Cette politique a été élaborée conjointement par la direction et la CME (conférence médicale d'établissement).

Le signalement des dysfonctionnements et événements indésirables est organisé sur l'établissement et des mesures correctives sont mises en œuvre. L'ensemble des actions d'amélioration identifiées au travers de ces évaluations constitue le programme d'actions qualité sécurité des soins (PAQSS). Un suivi de la mise en place de ces actions est organisé et l'évaluation de leur efficacité est réalisée.

→ INDICATEURS DE QUALITÉ

La Haute Autorité de Santé met à disposition des indicateurs de qualité et de sécurité des soins pour les établissements de santé. Ces indicateurs, développés et validés avec les professionnels de santé, les patients et les usagers sont utilisés comme outils d'amélioration de la qualité des soins et de la sécurité des patients. Leur diffusion est publique sur le service **Qualiscope** du site www.has-sante.fr.

→ VOTRE IDENTITÉ POUR MIEUX VOUS SOIGNER



Depuis le 1^{er} janvier 2021, vous disposez d'une identité sanitaire officielle appelée **Identifiant National de Santé (INS)** qui vous est unique et est utilisé par tous les professionnels de santé qui vous prennent en charge. Afin de sécuriser votre identification à toutes les étapes de votre prise en charge, les équipes seront amenées à vous demander de décliner votre identité fréquemment. De plus, un bracelet d'identification vous sera remis lors de votre installation dans les services de soins.

→ LA LUTTE CONTRE LES INFECTIONS NOSOCOMIALES

Les infections nosocomiales sont des infections acquises dans les établissements de santé et peuvent concerner tant les patients que le personnel. Beaucoup d'entre elles sont liées aux propres bactéries du patient, à son état général et aux actes de soins qu'il reçoit. D'autres sont d'origine externe. Une partie des infections peut être évitée grâce à l'application de mesures d'hygiène préventives.

Les professionnels de la clinique mettent tout en œuvre pour limiter au maximum la survenue de ces infections.

Le **Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN)** se réunit périodiquement pour élaborer un programme annuel de prévention et en suivre la réalisation en collaboration avec l'Équipe Opérationnelle d'Hygiène (EOH).

La clinique fait partie du réseau CPIAS et participe aux différentes enquêtes nationales.



Pour nous aider dans la prévention de ces infections qui sont essentiellement d'origine manuportée (transmission par les mains) nous vous invitons ainsi que les personnes qui viendront vous rendre visite à pratiquer une hygiène des mains en utilisant le flacon de solution hydroalcoolique mis à disposition dans l'établissement.

→ DÉMARCHE D'ÉVALUATION « PATIENT TRACEUR »



Les équipes qui vous soignent évaluent régulièrement leurs pratiques et l'organisation mises en place pour améliorer la prise en charge des patients. La méthode du « patient traceur » est une des évaluations mise en œuvre au sein de la clinique. Elle consiste à choisir des patients qui sont en cours d'hospitalisation et à **évaluer leur prise en charge depuis leur entrée dans l'établissement en prenant en compte leur expérience propre**. Nous pourrions vous solliciter afin d'être l'un de ces patients.

Dans ce même objectif, nous vous rappelons l'intérêt de participer aux enquêtes de satisfaction qui vous seront proposées à votre sortie. Le signalement des dysfonctionnements et événements indésirables est organisé sur l'établissement et des mesures correctives sont mises en œuvre. L'ensemble des actions d'amélioration identifiées au travers de ces évaluations, constitue le Programme d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins. Un suivi de la mise en place de ces actions est organisé, et l'évaluation de leur efficacité est réalisée.

→ EXPÉRIENCE CLIENT

Vous pourrez également être sollicité pour partager votre expérience, perception et vécu tout au long de votre séjour.

→ PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE PENDANT L'HOSPITALISATION



Pour assurer la qualité de votre prise en charge médicamenteuse et éviter tout risque d'erreur si vous suivez un traitement médical :

- N'oubliez pas de le signaler à votre gynécologue ainsi qu'à la sage-femme lors de votre entrée,
- **Apportez obligatoirement l'original de la prescription de votre médecin traitant.**

Vos médicaments personnels sont retirés par le personnel soignant à votre arrivée et vous seront restitués à votre sortie pour éviter toute erreur médicamenteuse.

Votre traitement médical personnel pourra être suspendu pendant la durée de l'hospitalisation, pour éviter les surdosages ou interactions médicamenteuses. Faites confiance à l'équipe médicale du service pour la reconduction ou l'arrêt de votre traitement personnel. En aucun cas, vous ne devez prendre votre traitement de façon autonome.



→ PRISE EN CHARGE DE VOTRE DOULEUR

Nous nous engageons à prévenir, évaluer, prendre en compte et traiter la douleur. La clinique dispose d'un CLUD (Comité de Lutte contre la Douleur) qui est une structure de réflexion et de propositions pour améliorer la prise en charge de la douleur des patients hospitalisés avec, sur le terrain, un groupe de référents douleur qui participe à l'amélioration de la qualité de la prise en charge de votre douleur sur l'ensemble des services de soins. Des formations spécifiques à la douleur sont mises en œuvre régulièrement pour les professionnels de santé.



ENGAGEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Conscients des transitions écologiques, énergétiques et digitales qui façonnent notre époque, le groupe Oc Santé et la clinique ont depuis de nombreuses années intégré le développement durable au cœur de leur stratégie et de leur organisation dans le cadre de leur démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). Cette stratégie, construite sur cinq piliers, s'aligne sur les enjeux actuels.

- Le premier pilier repose sur une gouvernance solide, veillant à l'application rigoureuse de la démarche RSE à tous les niveaux des organisations.
- Le deuxième pilier économique se concentre sur l'optimisation des coûts et les achats responsables.
- Le troisième pilier, environnemental et énergétique, regroupe les efforts poursuivis pour améliorer l'impact des activités sur l'environnement.
- Parallèlement, le quatrième pilier sociétal s'attache à la qualité des soins en mettant l'accent sur la réponse aux besoins de la population et l'innovation.
- Enfin, le cinquième pilier social se matérialise par un engagement fort pour la qualité de vie au travail et l'épanouissement professionnel.

Retrouvez le détail de notre stratégie RSE « Tous responsables, Tous engagés » sur notre site internet www.oc-sante.fr / rubrique nos valeurs.



BIENTRAITANCE

La clinique s'engage dans la promotion de la bientraitance et la déclaration de toute suspicion ou cas avéré de maltraitance. L'établissement assure la mise en place d'outils permettant d'identifier les modalités de prévention et de signalement des cas de maltraitance notamment par la sensibilisation des professionnels à travers diverses formations.



→ UNE MATERNITÉ ÉCO-RESPONSABLE

- Une eau **naturellement chauffée par le soleil**,
- **Zéro phtalate** dans les dispositifs médicaux,
- Locaux neufs équipés **de matériaux respectueux de l'environnement**,
- Nettoyage **favorisant la vapeur et les produits éco-labellisés** pour optimiser la qualité de l'air intérieur,
- **Homéopathie** en salle d'accouchement et en suites de couches,
- **30 filières de tri de déchets** incluant notamment le recyclage des biberons,
- Prélèvement du sang du cordon **permettant des greffes de cellules souches**,
- **Don de mobilier** à des organisations humanitaires,
- **Collecte de vêtements** en partenariat avec Restos Bébés du Cœur.



SÉCURITÉ

→ VIDÉOSURVEILLANCE

La clinique est équipée d'un système de vidéosurveillance destiné à prévenir les atteintes à la sécurité des patients, des accompagnants et du personnel. Les caméras de surveillance sont situées à l'entrée de la clinique et dans les couloirs des unités de soins. Le délai de conservation des enregistrements est de 30 jours. Pour exercer vos droits Informatique et Libertés, notamment votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou pour toute information sur ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) en écrivant à dpo@oc-sante.fr.

Votre grossesse

→ VOUS ÊTES ENCEINTE!

Au fil des semaines, vous vous transformez et vous vous épanouissez. Votre bébé lui, dans le plus grand secret, se prépare à venir au monde.

→ 1^{ER} TRIMESTRE



Durant le premier trimestre vous avez déjà effectué tous les examens cliniques et biologiques chez votre obstétricien. Vous avez déjà vu votre bébé au cours d'une échographie et établi la déclaration de grossesse.

→ 2^{ÈME} TRIMESTRE

Vous allez prendre des formes et votre bébé, lui, prendra des forces. Le cœur de votre bébé bat maintenant à 110/120 pulsations par minute (plus vite que le vôtre). Ses cheveux poussent, la tête se redresse et ses mouvements sont de plus en plus vigoureux. À la 20^{ème} semaine, le cerveau prend chaque mois 90 g.

Les cellules nerveuses ont cessé de se multiplier (12 à 14 milliards!), mais elles sont en train de se connecter les unes aux autres pour élaborer la structure si compliquée des circuits neuronaux. À la fin du 4^{ème} mois, votre bébé dépasse 15 cm et pèse environ 250 g. À la fin du cinquième mois, il aura doublé son poids et sa taille.

→ 3^{ÈME} TRIMESTRE

La dernière ligne droite. L'attente prend vraiment corps. Les organes de votre bébé sont à présent presque achevés. Votre bébé est de plus en plus réceptif. Il réagit à la douleur, à la lumière, au changement de goût du liquide amniotique. Ses mouvements deviennent de plus en plus difficiles, c'est pourquoi il se peut que vous le sentiez un peu moins bouger que le mois précédent.

1 MOIS

2 MOIS

3 MOIS

4 MOIS

5 MOIS

6 MOIS

7 MOIS

8 MOIS

9 MOIS

→ AGENDA

- Examens cliniques, biologiques et éventuellement, une amniocentèse. Vous devez prendre rendez-vous pour l'entretien du 4^{ème} mois qui est obligatoire (1^{er} contact avec une sage-femme libérale).
- Réalisation des formalités de préadmission.
- Inscriptions aux cours de préparation à l'accouchement et/ou aux soins prénataux en complément des cours de préparation (ateliers de l'espace bien-être).

→ AGENDA

- Examens cliniques, biologiques et éventuellement, un complément des cours de préparation (ateliers de l'espace bien-être).

Au 6^{ème} mois, votre bébé passe le plus clair de son temps à dormir (entre 16 et 20h par jour). Il entend bien sûr les bruits produits par votre corps, mais également ceux qui vous entourent et qui parviennent à peine atténués à l'intérieur de l'utérus. Très vite, le timbre de votre voix lui devient familier.

→ AGENDA

- Examens cliniques et biologiques.
- C'est aussi le moment de vous préparer à l'accouchement.

→ AGENDA

- Examens cliniques et biologiques.
- Échographie de contrôle de croissance et de présentation.

Au 8^{ème} mois, c'est le compte à rebours qui commence. Votre bébé adopte sa position définitive pour l'accouchement. Il achève de se préparer. Son squelette se fortifie, ses membres poursuivent leur croissance. Chaque jour qui passe désormais est un jour de plus qui le rapproche de sa naissance.

→ AGENDA

- Examens cliniques et biologiques.
- Dossier obstétrical servant de liaison entre le médecin et la clinique Clémentville.
- Consultation pré-anesthésique.

→ AGENDA

- Les derniers examens cliniques et biologiques.



INQUIÉTANT OU NORMAL?

Il peut arriver qu'entre deux consultations, certains désagréments ou petits maux apparaissent. Difficile pour vous de faire la part des choses. Dans la plupart des cas, il n'y a pas d'inquiétude à avoir. Dans d'autres en revanche, il est important de consulter votre médecin ou votre sage-femme libérale. Sur prescription médicale, une sage-femme libérale ou de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) peut venir à domicile pour la surveillance de votre grossesse ou la préparation à la naissance.

Une parfaite coordination s'installe entre votre médecin, la sage-femme libérale et les sages-femmes de la clinique Clémentville. Si durant votre grossesse vous êtes hospitalisée, une sage-femme libérale s'occupera de votre retour à domicile par une prise en charge appropriée.

— Nausées et vomissements

Un mal à prendre en patience en raison du bouleversement hormonal et physiologique créé par votre grossesse. Vous pouvez demander à votre médecin ou votre sage-femme libérale un médicament approprié pour faire disparaître ces désagréments. En revanche, s'ils persistent, entraînant l'impossibilité de vous alimenter, donc une perte de poids, contactez votre médecin.

— Vertiges

Si ces malaises se multiplient, faites-vous examiner par votre médecin ou votre sage-femme libérale.

— Pesanteur du bas-ventre

Il est normal de ressentir cette « lourdeur » en début de grossesse. Il est néanmoins important de la distinguer de la douleur que provoque une contraction (sensation de crispation générale de l'abdomen), qui dans ce cas doit être immédiatement signalée à votre médecin ou votre sage-femme libérale.

— Troubles urinaires

Ils font partie de ces petites perturbations inhérentes à votre grossesse. En revanche, des signes tels que des brûlures ou des difficultés pour uriner peuvent révéler une infection de type cystite. Consultez votre médecin ou votre sage-femme libérale.

— Mouvements du bébé

Restez attentive aux mouvements de votre bébé. Il doit bouger, moins fort au dernier trimestre certes, parce qu'il a de moins en moins d'espace dans votre ventre, mais vous devez le sentir remuer tous les jours. Dans le cas contraire, rendez-vous à la maternité.

— Maux de tête, surpoids, œdème

Vos chevilles et vos doigts sont gonflés, vous avez de plus en plus souvent mal à la tête. Si, à cet inconfort viennent s'ajouter des vertiges, bourdonnements d'oreilles et si vos maux de tête persistent, en dépit de médicaments pris sur les conseils de votre médecin ou de votre sage-femme libérale, consultez votre médecin.

— Fièvre

Les hausses significatives de température sont à prendre très au sérieux. Chez la femme enceinte, la fièvre est caractérisée par une température supérieure à 37,5 °C. Consultez votre médecin.

— Saignements

Tout saignement anormal pendant votre grossesse nécessite une consultation chez votre médecin ou à la clinique Clémentville.

— Pertes blanches

Pas d'inquiétude, sauf si elles changent d'aspect, s'épaississent, jaunissent, deviennent odorantes, s'accompagnent de brûlures ou de démangeaisons. Dans ce cas, consultez votre médecin ou votre sage-femme libérale.

En cas d'urgence, présentez-vous en salle d'accouchement de la maternité.



Préparez votre séjour

Nous vous accompagnons tout au long de votre grossesse

Bénéficiez d'un accompagnement adapté et personnalisé grâce à votre espace personnel :



Des conseils tout au long de votre grossesse



Un accompagnement dans la préparation de votre séjour et des démarches à suivre



Des informations pratiques



Le suivi de vos check-lists



WWW.OC-MATERNITE.FR

VOTRE PROJET DE NAISSANCE

Le projet de naissance est élaboré par les parents, s'ils le souhaitent, au cours de la grossesse. Il peut être formalisé par un document écrit et rédigé. Ce projet précise les souhaits des futurs parents pour l'accouchement et vise un accompagnement personnalisé par l'équipe obstétricale.

Il n'existe pas de projet de naissance type, il appartient au couple de le rédiger. D'une manière générale, il peut évoquer différents types de souhaits. Il est conseillé d'échanger avant la naissance avec un professionnel (obstétricien ou sage-femme) pour un partage d'expérience et une vérification de la faisabilité dans notre maternité.

PRÉPARATION À L'ACCOUCHEMENT

Prenez rendez-vous dès le début du 4^{ème} mois, ainsi dès le 5^{ème} mois, vous pouvez commencer une préparation à l'accouchement. Aujourd'hui, plusieurs méthodes existent. Elles ont chacune leurs spécificités. Le choix que vous ferez est personnel. Les séances de préparation à la naissance ne se pratiquent pas au sein de la clinique. Demandez conseil à votre médecin obstétricien qui vous informera et vous adressera vers une sage-femme libérale. Dans tous les cas, il est souhaitable d'y être assidue pour une meilleure efficacité et de recommencer une préparation pour chaque grossesse.

Les huit séances de préparation à la naissance sont remboursées intégralement par la sécurité sociale, (individuelle ou en groupe) dans la mesure où cette préparation est faite par une sage-femme.

➔ NOUS VOUS PRÉSENTONS ICI QUELQUES TYPES DE PRÉPARATION À LA NAISSANCE :

- PRÉPARATION CLASSIQUE
- SOPHROLOGIE
- YOGA
- HAPTONOMIE
- ACUPUNCTURE
- PRÉPARATION PISCINE
- HYPNOSE

ESPACE « BIEN-ÊTRE MATERNITÉ »



Afin d'apporter confort et bien-être, avant et après la naissance aux mamans et aux enfants, la clinique Clémentville propose un Espace « Bien-être Maternité » qui regroupe différentes pratiques de soins et de nursing, assurées par les sages-femmes de l'établissement ou des professionnels partenaires.

Ces services viennent en complément de la préparation à l'accouchement pratiquée par les sages-femmes libérales.

➔ L'ESPACE « BIEN-ÊTRE MATERNITÉ » VOUS PROPOSE DE PARTICIPER À DIFFÉRENTS ATELIERS TELS QUE :

- Gestes de 1^{er} secours,
- Allaitement, SOS allaitement,
- Consultation tabacologique,
- Post-partum : en parler, se préparer,
- Massage bébé,
- Pilates,
- Bien vivre sa césarienne,
- Massage prénatal,
- Acupuncture,
- Motricité du bébé,
- Portage bébé,
- Visite de la maternité,
- Présentation de la salle nature,
- Hypnose,
- Yoga prénatal,
- Réunion d'information nutrition,
- Cuisiner pour votre bébé.

Pour participer à l'un de nos ateliers de l'espace bien-être cités ci-dessus, prenez rendez-vous en choisissant « Espace Bien-être Maternité - Clinique Clémentville » sur le site internet : www.doctolib.fr ou par téléphone au 04 67 06 70 83.



Vous pouvez également suivre toutes les actualités sur le compte Facebook : **Maternité Clinique Clémentville / Espace Bien-Être**



Instagram (clinique_clémentville).



Au cours de votre grossesse, vous avez la possibilité de découvrir la maternité et de visiter la salle Nature de la clinique (de préférence vers le 5^{ème} mois de grossesse).

PRÉPAREZ VOTRE VALISE

→ POUR LA SALLE D'ACCOUCHEMENT

POUR VOUS

- Un t-shirt court en coton ou une veste de pyjama (manches courtes)
- Protections hygiéniques
- Un slip jetable
- Un brumisateur

POUR VOTRE BÉBÉ

- Une brassière en coton ou un body à manche longues
- Une brassière chaude (même l'été)
- Un pyjama en velours
- Une paire de chaussons ou de chaussettes
- Une couche
- Un bonnet
- Une turbulette
- Une couverture pour le peau à peau

→ POUR VOTRE SÉJOUR

POUR VOUS

- Nécessaire de toilette (+ savon gynécologique)
- Serviettes de toilette
- Chemises de nuit ou pyjamas
- Peignoir ou robe de chambre
- Slips à usage unique ou slips en coton
- Protections hygiéniques

POUR LES MAMANS QUI ALLAIENT

- Des vêtements ouverts sur le devant
- Un spray ou une pommade pour la prévention des crevasses
- 2 soutiens-gorge d'allaitement

POUR VOTRE BÉBÉ

- 2 serviettes de toilette
- 1 brassière ou body en coton par jour
- 1 brassière chaude par jour
- 1 pyjama par jour
- 1 paire de chaussons ou chaussettes par jour
- 2 paquets de couches
- 2 turbulettes
- Cotons pour le change
- 1 couverture
- 2 langes en coton

→ VOTRE PRÉ-ADMISSION

Pour réaliser votre pré-admission, vous devez compléter votre pré-admission en ligne sur votre espace patient « Mon Oc santé » et insérer les documents qui vous seront demandés dont :



votre carte d'identité
(recto/verso)



votre carte Vitale
(ou attestation de droits
à la sécurité sociale)



votre carte de mutuelle
(recto/verso)

- Votre devis de dépassement d'honoraires chirurgical complété et signé;
- Votre devis de dépassement d'honoraires d'anesthésie complété et signé.

Si vous n'êtes pas en mesure de réaliser votre pré-admission sur votre espace patient « Mon Oc santé », complétez et signez les documents présents dans votre pochette de pré-admission, scannez les à l'adresse mail du service ambulatoire preadmissions@clinique-clementville.fr au plus tard 7 jours avant votre intervention.

L'ACCOUCHEMENT AU NATUREL

En complément des salles d'accouchement « traditionnelles », la maternité de la clinique Clémentville met à votre disposition une salle nature pour vous garantir une prise en charge personnalisée et adaptée à votre projet de naissance.

Au cœur du bloc obstétrical, cette salle vous accueille dans un cadre chaleureux. Vous pourrez accoucher dans un environnement apaisant en toute sécurité. Notre équipe de sages-femmes est formée à l'accompagnement et à la prise en charge personnalisée de l'accouchement physiologique et aux techniques posturales.



→ PRÉPARATION ADAPTÉE

Pensez à prendre rendez-vous avec votre sage-femme libérale pour réaliser une préparation adaptée.



→ MODALITÉS PRATIQUES

Prenez rendez-vous pour visiter notre salle nature. Cette visite est primordiale pour accoucher en salle nature.

- **Inscriptions et renseignements sur Doctolib :** Espace bien-être maternité / Clinique Clémentville. Une fiche de validation d'accompagnement en salle nature vous sera délivrée en fin de visite.



→ CRITÈRES D'ACCEPTATION

L'accouchement en salle nature consiste en une prise en charge globale, pour des patientes motivées, préparées pendant la grossesse et ayant signé le projet d'accompagnement. L'accouchement en salle nature est réservé aux patientes présentant une grossesse de développement normal et supérieur à 37 SA et n'ayant pas de contre-indication médicale.

→ VOTRE DOSSIER MÉDICAL

Il se compose :

- du dossier de grossesse établi par votre gynécologue-obstétricien;
- des examens de laboratoire :
 - votre bilan du 1^{er} semestre,
 - votre dernier bilan sanguin,
 - votre carte de groupe sanguin (1^{ère} et 2^{ème} détermination),
 - votre prélèvement cervico-vaginal;
- de la consultation de l'anesthésiste;
- des échographies et radiographies;
- de la liste des médicaments prescrits par votre médecin.

Votre séjour



ACCUEIL

L'équipe d'accueil administratif est à votre disposition :

Cet espace est ouvert :

**de 8h00
à 19h30**

du lundi
au vendredi

**de 8h00
à 18h30**

Week-ends
et jours fériés

VOTRE ARRIVÉE À LA MATERNITÉ

L'effacement du col de l'utérus chez une maman qui attend son premier bébé est long. Au cours des séances de préparation, les sages-femmes vous expliqueront ce qu'il faut faire et comment réagir devant certains signes. Alors, aux toutes premières contractions restez sereine.

Toutefois, il est **impératif** de vous présenter à la clinique :

- si vous perdez les eaux, même sans contraction,
- si vous avez des contractions sans phase de repos,
- si vous perdez du sang rouge,
- si vous habitez loin, dès que vous ressentez les premières contractions.

Et rassurez-vous, on vous attend!

Une équipe pluridisciplinaire vous accueille et vous prend en charge. L'équipe médicale de garde, disponible 24h/24, est constituée :

- d'un gynécologue-obstétricien,
- d'un anesthésiste-réanimateur,
- d'un pédiatre,
- de sages-femmes, d'auxiliaires de puériculture, d'infirmières puéricultrices, d'aides-soignantes et d'employés des services hospitaliers.

VOTRE SÉJOUR SUR MESURE : Oc Séjours

Oc Séjours

Jade

Agate

Opale

Afin de privilégier votre bien-être, nous vous proposons plusieurs gammes de prestations hôtelières adaptées à vos besoins et à vos envies.

Personnalisez votre séjour en choisissant votre niveau de confort lors de votre pré-admission.



VOTRE PRISE EN CHARGE À LA MATERNITÉ

L'équipe de la maternité va, durant tout votre séjour, privilégier la relation mère/enfant.

Si vous le souhaitez, les nouveau-nés peuvent être accueillis en nurserie la nuit.

Votre bébé sera examiné par le pédiatre de garde, le jour de sa naissance, la veille de sa sortie et plus souvent si besoin. En cas de besoin, les examens nécessaires seront effectués au sein de la clinique.

Un dépistage de la surdité (otoémissions) et de certaines maladies métaboliques (guthrie) est effectué de façon systématique pendant le séjour.

Le personnel soignant du service est mixte. Nous ne pouvons pas garantir que vous serez examinée et prise en charge uniquement par des femmes.



→ LA PHOTO DE VOTRE BÉBÉ

La clinique vous propose la possibilité de rencontrer un photographe lors de votre séjour.

LA PÉRIDURALE

La péridurale consiste à injecter un produit anesthésiant dans l'espace péridural situé au niveau de la colonne vertébrale. Ce produit diminue la sensation douloureuse. La péridurale peut être de confort ou médicale, sur indication de votre médecin. Dans les deux cas, elle est remboursée par la Sécurité Sociale. Il vous appartient de choisir ce qui vous convient le mieux. Vous devez obligatoirement, même si vous ne souhaitez pas de péridurale, rencontrer en consultation au début du 8^{ème} mois, un anesthésiste-réanimateur, qui vous prescrira un bilan sanguin de coagulation et qui dépistera d'éventuelles contre-indications médicales.



L'ALLAITEMENT (MATERNEL OU ARTIFICIEL)

Il se fait à la demande en respectant les besoins physiologiques du nouveau-né. Si vous désirez allaiter, la première mise au sein peut se faire en salle de naissance. Une consultante en lactation est disponible au sein de la maternité pour vous soutenir.

LE DON DE SANG DE CORDON

Le sang du placenta peut être recueilli par ponction du cordon ombilical après l'accouchement. Il contient des cellules souches hématopoïétiques qui peuvent être utilisées pour greffer des patients atteints de maladies graves (leucémies, lymphomes, myélomes...). Cette ponction est indolore, ne présente aucun risque pour votre enfant ou pour vous-même et peut être réalisée aussi par césarienne. Sages-femmes et obstétriciens peuvent répondre à vos questions concernant ce don tout au long de votre grossesse.

<https://www.chu-montpellier.fr/fr/patients-visiteurs/donner-pour-la-vie>

VOTRE ACCOMPAGNEMENT

Durant votre séjour, vous pouvez recevoir la visite d'une infirmière puéricultrice attachée à la **PMI** (Protection Maternelle Infantile). Elle est à votre écoute pour tout conseil et vous dirigera sur des puéricultrices proches de votre domicile si besoin. Pour les parents « vulnérables » en difficulté, l'équipe propose **une rencontre avec un pédo-psychiatre ou une psychologue** qui peut poursuivre la prise en charge des parents après la sortie s'ils le souhaitent.



LES VISITES

Un environnement calme et le respect du repos des mamans et des nouveau-nés à la suite d'un accouchement ont un impact favorable sur la consolidation du lien parents/enfant, l'allaitement maternel et le post-partum.

Pour ces raisons, les visites sont régulées.

LES HORAIRES DE VISITES
AUTORISÉES SONT DE

**DE 16H00
À 18H00**

UNIQUEMENT À LA FAMILLE PROCHE,
DANS LA LIMITE DE DEUX VISITEURS
SIMULTANÉS.

Vous aurez également la possibilité de demander un pack confort accompagnant (dîner et ticket de parking). Renseignements et achat à l'accueil de l'établissement.

LA DÉCLARATION DE NAISSANCE

Pour les couples non mariés, une reconnaissance anticipée peut être réalisée par le conjoint dans les premiers mois de votre grossesse à la mairie de votre domicile.

Après l'accouchement, **vous pouvez déclarer la naissance de votre enfant à la clinique Clémentville dans le bureau d'état civil de la ville de Montpellier situé à côté de l'accueil de la Clinique.**

Le bureau est ouvert le lundi et le vendredi de 9h à midi et de 13h à 17h et le mercredi de 9h à midi.

La déclaration de naissance est faite dans les 5 jours qui suivent le jour de l'accouchement. Le jour de l'accouchement n'est pas compté dans le délai de déclaration de naissance. Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié, ce délai est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

→ QUI PEUT DÉCLARER L'ENFANT ?

La mère, le conjoint ou toute personne ayant assisté à l'accouchement.

→ PIÈCES À PRÉSENTER :

- Le livret de famille ou pièces d'identité si vous n'avez pas ce dernier,
- La reconnaissance anticipée (le cas échéant), en cas d'absence du conjoint,
- Le certificat d'accouchement délivré par la sage-femme. Le certificat signé par la mairie doit ensuite être retourné au bureau des entrées de la Clinique Clémentville,
- La déclaration conjointe du choix de nom (si besoin).

Pour tout renseignement complémentaire ou en cas de difficulté, parlez-en à un membre de l'équipe de soignante.

LES CONSIGNES À RESPECTER

→ PRINCIPALES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Les consignes de sécurité sont affichées dans les couloirs. Le patient est prié d'en prendre connaissance dès son arrivée. L'accès aux ascenseurs est interdit aux enfants non accompagnés.

→ PATIENTES, ACCOMPAGNANTS ET VISITEURS

Nous vous remercions de respecter la tranquillité et le repos des autres patientes.

→ HYGIÈNE

Nous vous conseillons de vous laver les mains avant d'entrer et après être sorti de votre chambre, de préférence avec la solution hydroalcoolique mise à votre disposition. Éviter de toucher le matériel médical. Les animaux ne sont pas admis dans la clinique.

→ DÉGRADATIONS

En cas de dégradation causée par vous-même ou un accompagnant, la Direction se réserve le droit de réclamer les frais de remise en état ou de remplacement.

→ FLEURS

Pour des raisons d'hygiène, les fleurs et plantes en pot sont interdites au sein de l'établissement.

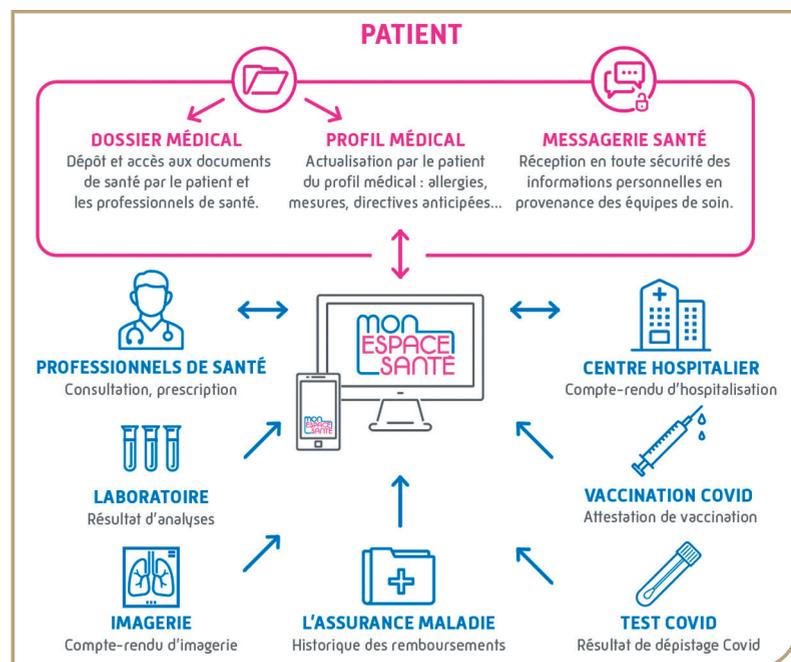
→ RESPECTONS-NOUS

Les agressions, menaces, insultes et actes d'intimidations envers les professionnels de santé sont passibles de poursuites judiciaires (articles 433-3 et 222-8 du code pénal). Elles sont également susceptibles de signalement auprès de l'Observatoire national des violences en santé.

MON ESPACE SANTÉ - DMP

→ MON ESPACE SANTÉ, UN SERVICE NUMÉRIQUE PERSONNEL ET SÉCURISÉ

L'espace numérique, proposé par l'Assurance Maladie et le ministère en charge de la santé a vocation à devenir le carnet de santé numérique interactif de tous les assurés sociaux. Grâce à ce nouveau service, chacun peut participer activement au suivi et à la préservation de sa santé.



Il comprend :

- un dossier médical (DMP), véritable carnet de santé numérique. Il stocke en toute sécurité les informations de santé (traitements, résultats d'examens, allergies...) et permet de les partager avec des professionnels de santé,
- une messagerie sécurisée,
- un agenda de santé pour suivre ses rendez-vous médicaux,
- un catalogue de services numériques de santé agréé par l'État français. Grâce à ce nouveau service, chacun peut participer activement au suivi et à la préservation de sa santé.

→ DMP : LE DOSSIER MÉDICAL DE MON ESPACE SANTÉ

Le dossier médical de mon espace santé permet au patient avec son consentement de partager ses données de santé avec les professionnels qui le prennent en charge. Son alimentation et son usage doit être promu auprès des professionnels. Ils connaissent les différents types de documents à verser dans le DMP. Par ailleurs, l'établissement suit le taux d'alimentation du DMP et met en place l'accompagnement des professionnels nécessaire.

Sources infographie et textes : ameli.fr et has.fr





→ TABAC

En application du décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006, et pour des raisons d'hygiène et de sécurité, **il est strictement interdit de fumer** dans l'enceinte de l'établissement. Ne pas respecter l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif expose à une amende forfaitaire ou à des poursuites judiciaires. Pour les mêmes motifs d'hygiène et de sécurité **il est strictement interdit de**

vapoter dans l'enceinte de l'établissement.

Des consultations de tabacologie gratuites sont proposées au sein de l'établissement. Parlez-en à votre médecin ou prenez rendez-vous directement sur le site Doctolib.fr (Tabacologie Clémentville).

L'établissement étant inscrit dans la démarche « Lieu de santé sans tabac », des zones fumeurs délimitées ont été mises en place.

Frais d'hospitalisation

La clinique est conventionnée avec les organismes d'assurance maladie et certaines mutuelles.

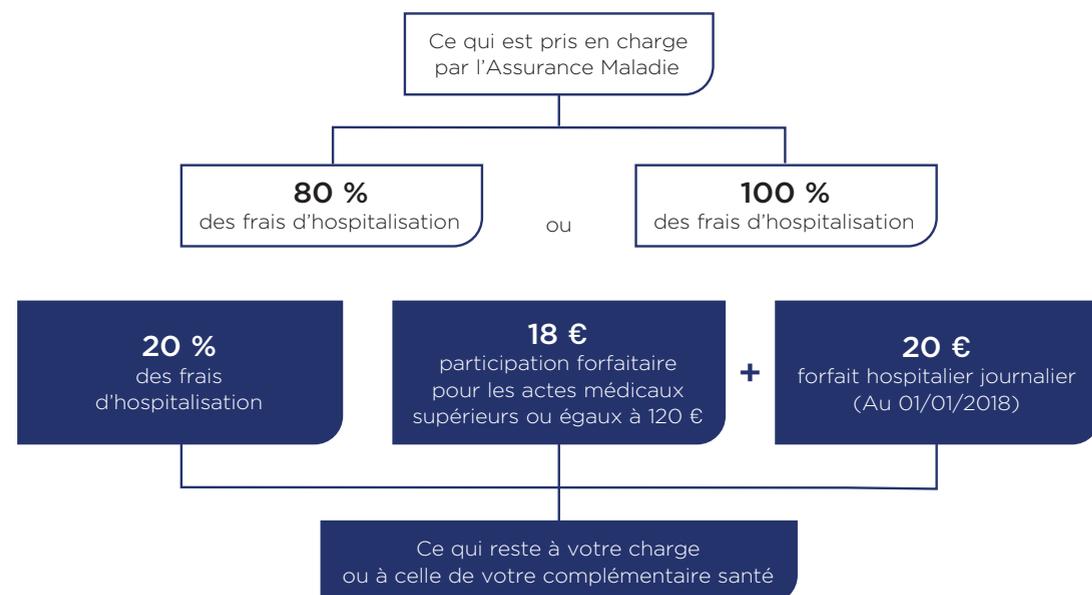
Les frais inhérents à votre hospitalisation sont réglés directement à la clinique par votre sécurité sociale (si vos droits sont à jour), par votre mutuelle (si réception de la prise en charge avant votre sortie de la clinique).

Le reste à charge vous sera demandé à la sortie de la clinique.

Les éventuels suppléments non pris en charge par votre mutuelle sont à votre charge (chambre particulière, téléphonie, télévision, etc.) et seront à régler lors de votre sortie.

Les honoraires médicaux sont réglés directement par la caisse de Sécurité Sociale à laquelle vous êtes rattaché, dans la limite des tarifs conventionnels.

Les transports sanitaires sont réglés directement par la caisse de Sécurité Sociale si l'accord préalable du contrôle médical a été obtenu. Si le trajet fait plus de 150 km, une entente préalable est nécessaire.



Vos droits

VOTRE DROIT D'ACCÈS AU DOSSIER MÉDICAL

(Cf. articles L.1111-7 et R.1111-9 du code de la santé publique.)

Un dossier médical est constitué au sein de l'établissement. Il comporte toutes les informations de santé vous concernant. Il vous est possible d'accéder à ces informations, directement ou par l'intermédiaire d'un médecin que vous désignez, et en obtenir communication. Il vous faut former une demande écrite auprès de la direction en justifiant de votre identité. Cette communication ne pourra intervenir avant qu'un délai de réflexion de quarante-huit heures ait été observé. Le délai de communication est de huit jours pour des informations datant de moins de cinq ans et de deux mois au-delà.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les règles d'accessibilité à votre dossier médical, n'hésitez pas à nous solliciter ou à solliciter les représentants des usagers.

PROTECTION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de votre prise en charge au sein de la clinique Clémentville nous vous informons que le recueil des données à caractère personnel vous concernant est essentiel à la gestion de votre séjour. Ces données font l'objet de collectes et de traitements par les professionnels de la clinique et du Groupe Oc Santé.

Pour assurer la continuité de votre prise en charge, les professionnels de la clinique Clémentville peuvent être amenés à échanger informatiquement des données à caractère personnel vous concernant grâce à une Messagerie de Santé Sécurisée. En tant que responsable de ces traitements, la clinique s'engage à les réaliser dans le strict respect des textes applicables en la matière *(Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données).*

Un dispositif de télésurveillance pourra également être mis en place avec l'accord du patient pour échanger des informations sur son état avec les professionnels de santé et adapter si nécessaire sa prise en charge.

Vous disposez d'un droit d'accès aux informations, de rectification, d'oubli et de limitation de transmission de vos données. Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur le traitement de vos données personnelles, connectez-vous sur le site www.clinique-clementville.fr, « rubrique RGPD - données personnelles ».

Vos données de santé sont référencées à l'aide de votre Identifiant National de Santé (INS) et traitées dans le Système d'Information Hospitalier géré par le groupe Oc Santé (obligation légale articles L.1111-8-1, R.1111-8-1 et suivants du code de la santé publique). Ce traitement a pour finalité de permettre votre identification certaine, en vue d'assurer votre prise en charge dans les meilleures conditions. Vous ne disposez pas en revanche du droit de vous opposer au référencement de vos données de santé à l'aide de l'INS *(cf. article R. 1111-8-5 du code de la santé publique).*

VIA TRAJECTOIRE®

Sur les préconisations de l'Agence Régionale de Santé, l'établissement utilise le logiciel de santé **ViaTrajectoire®** qui est déclaré auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés et offre une aide à l'orientation des personnes qui sont à la recherche d'une solution de suite de soins (soins de suite et réadaptation et hospitalisation à domicile). Les données nominatives concernant les patients pour lesquels une demande d'admission est créée dans **ViaTrajectoire®** font l'objet d'un enregistrement.

RESPECT DE LA CONFIDENTIALITÉ

Vous pouvez demander que votre présence dans l'établissement ne soit pas divulguée à des tiers extérieurs en le signalant au secrétariat dès votre arrivée.

SI-VIC : SYSTÈME D'IDENTIFICATION UNIQUE DES VICTIMES

L'outil SI-VIC a pour finalité l'aide au pilotage du système de santé, ainsi que l'information des familles et proches de victimes dans le cadre de situations sanitaires exceptionnelles.

Pour plus d'information sur la note d'information du Ministère des Solidarités et de la Santé, connectez-vous sur le site web de l'établissement, « rubrique RGPD – données personnelles », SIVIC.

PERSONNE DE CONFIANCE

(Article L.1111-6 du code de la santé publique)

“ Toute personne majeure peut désigner une personne de confiance qui peut être un parent, un proche ou le médecin traitant, et qui sera consultée au cas où elle-même serait hors d'état d'exprimer sa volonté et de recevoir l'information nécessaire à cette fin. ”

Cette désignation est faite par écrit. Elle est révocable à tout moment. Si le patient le souhaite, la personne de confiance l'accompagne dans ses démarches et assiste aux entretiens médicaux afin de l'aider dans ses décisions. Lors de votre admission, il vous est demandé de désigner par écrit une personne de confiance dans les conditions prévues à l'alinéa précédent. Cette désignation est valable pour la durée de l'hospitalisation, mais vous pouvez la modifier à tout moment. Il vous sera également demandé le nom d'une personne à prévenir en cas de besoin.

Cette personne peut être ou non la même personne que la personne de confiance.

INTERPRÈTES

Une liste des membres du personnel parlant une langue étrangère est à votre disposition à l'accueil.



VOTRE EXPÉRIENCE PATIENT

Lorsque vous franchissez nos portes, votre expérience en tant que patient est essentielle. Nous nous engageons à vous offrir un environnement accueillant et bienveillant où votre confort et votre confiance sont nos priorités. Vous pourrez être sollicité pour partager votre expérience, perception et vécu tout au long de votre séjour. Vous aurez également la possibilité de nous donner votre avis au travers de nos questionnaires de satisfaction, de la démarche d'évaluation dite du « patient traceur » ou encore par la transmission d'une plainte ou d'une réclamation.

→ ÉVALUATION DE VOTRE SATISFACTION

La qualité des conditions d'accueil et de séjour dans l'établissement étant une de nos priorités, nous mettons à votre disposition un « Questionnaire d'évaluation de votre séjour à la maternité » afin de nous faire part de vos impressions, critiques et suggestions.

Nous vous remercions de compléter ce questionnaire au moment de votre sortie et de le déposer à la réception lors de votre départ. Vos réponses sont transmises à la direction et font l'objet d'un traitement statistique en continu.

→ DISPOSITIF E-SATIS

Lors de votre admission, il vous sera demandé de nous communiquer votre adresse mail. Deux à trois semaines après votre sortie, vous recevrez un mail vous invitant à compléter le questionnaire e-satis en ligne afin d'exprimer votre niveau de satisfaction. Si vous ne disposez pas d'une adresse mail, vous pouvez communiquer l'adresse mail de l'un de vos proches. Afin de répondre au mieux à vos attentes, votre avis est important. Nous vous remercions de bien vouloir prendre quelques minutes afin de répondre à cette enquête de satisfaction qui nous permet d'améliorer toujours plus la qualité de nos services.

→ VOS PLAINTES ET RÉCLAMATIONS

Articles R1112-79 à R1112-94 du Code de la Santé Publique

Si vous n'êtes pas satisfait de votre prise en charge, nous vous invitons à vous adresser directement à l'accueil de l'établissement pour recueillir votre plainte, réclamation ou tout autre événement indésirable en lien avec votre prise en charge. Si vous préférez, vous pouvez solliciter ou écrire à la Direction de l'établissement. L'établissement veillera à ce que votre plainte ou réclamation soit instruite selon les modalités prescrites par le code de la santé publique. L'ensemble des plaintes et des réclamations est analysé trimestriellement par la commission des usagers (CDU). Si nécessaire, une rencontre peut être organisée avec un médiateur médecin ou non-médecin, membre de la CDU. Vous pouvez vous faire accompagner dans l'ensemble de ces démarches par les représentants des usagers de l'établissement. En cas de difficulté pour obtenir une réponse, vous pouvez adresser votre réclamation à l'Agence Régionale de Santé.

→ COMPOSITION DE LA COMMISSION DES USAGERS (CDU)

- **Dr Margaux ARTIGUENAVE**, Co-présidente de la Commission Médicale d'Établissement (CME)
- **Dr Vincent DEUTSCH**, Co-président de la Commission Médicale d'Établissement (CME)
- **Dr Henri TOUBOUL**, en qualité de médecin médiateur
- **Dr Olivier DE LA VILLE MONTBAZON**, en qualité de médecin médiateur suppléant
- **Mme Claire MARGARIT**, Directrice de la clinique Clémentville, en qualité de représentant légal de l'établissement
- **Mme Léa COHEN**, en qualité de coordonnatrice de la gestion des risques associés aux soins
- **Mme Marion GHIRON**, en qualité de responsable qualité
- **Mme Annie-Claude LERICHE**, en qualité de représentant des usagers
- **M. Michel DARDE**, en qualité de représentant des usagers
- **Mme Marie-Claire CABROL**, en qualité de médiateur non-médecin
- **Mme Viviane TALANSIER**, en qualité de médiateur non-médecin suppléant

La CDU a pour mission de veiller à ce que vos droits soient respectés et à vous aider dans vos démarches. Elle recommande à l'établissement l'adoption de mesures afin d'améliorer l'accueil et la prise en charge des personnes hospitalisées et de leurs proches. Pour établir ces recommandations, la CDU s'appuie, en particulier, sur toutes les plaintes, réclamations, éloges, remarques ou propositions : c'est pourquoi, il est très important, que vous soyez satisfait ou non, de nous en faire part.

→ LES REPRÉSENTANTS DES USAGERS

Le représentant des usagers (RU) est un bénévole qui défend les droits et les intérêts de tous les usagers de la santé. Il exprime leurs besoins individuels et collectifs pour contribuer à l'amélioration du système de santé.

Il siège auprès des professionnels de santé et est présent au sein de l'établissement pour contribuer à l'amélioration de la qualité et sécurité des soins.

4 missions principales :

- ÉCOUTER
- ACCOMPAGNER
- INFORMER
- VEILLER AU RESPECT DE VOS DROITS

→ LES MISSIONS DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS

Les représentants des usagers (RU) ont pour mission première de défendre les droits et les intérêts des patients d'un établissement. En se situant sur les terrains de la dignité et des droits du patient et de ses proches aidants, les RU peuvent questionner les pratiques du personnel soignant et administratif. Ils font également part des observations et remontées des usagers sur les points forts et les points faibles de l'établissement et le cas échéant proposer des pistes d'amélioration, notamment par le rapport annuel de la commission des usagers, et aussi par le projet des usagers.

Les représentants des usagers sont joignables par téléphone ou par mail.

Les représentants des usagers sont nommés par le directeur de l'Agence Régionale de Santé (ARS). La durée du mandat des médiateurs et des représentants des usagers est de 3 ans renouvelable.

Charte de la personne hospitalisée

Circulaire N°DHOS/E1/DGS/SD1B/SD1C/SD4A/2006/90 du 2 mars 2006 relative aux droits des personnes hospitalisées et comportant une charte de la personne hospitalisée.

1. Toute personne est libre de choisir l'établissement de santé qui la prendra en charge, dans la limite des possibilités de chaque établissement. Le service public hospitalier est accessible à tous, en particulier aux personnes démunies et, en cas d'urgence, aux personnes sans couverture sociale. Il est adapté aux personnes handicapées.
2. Les établissements de santé garantissent la qualité de l'accueil, des traitements et des soins. Ils sont attentifs au soulagement de la douleur et mettent tout en œuvre pour assurer à chacun une vie digne, avec une attention particulière à la fin de vie.
3. L'information donnée au patient doit être accessible et loyale. La personne hospitalisée participe aux choix thérapeutiques qui la concernent. Elle peut se faire assister par une personne de confiance qu'elle choisit librement.
4. Un acte médical ne peut être pratiqué qu'avec le consentement libre et éclairé du patient. Celui-ci a le droit de refuser tout traitement. Toute personne majeure peut exprimer ses souhaits quant à sa fin de vie dans des directives anticipées.
5. Un consentement spécifique est prévu, notamment, pour les personnes participant à une recherche biomédicale, pour le don et l'utilisation des éléments et produits du corps humain et pour les actes de dépistage.
6. Une personne à qui il est proposé de participer à une recherche biomédicale est informée, notamment, sur les bénéfices attendus et les risques prévisibles. Son accord est donné par écrit. Son refus n'aura pas de conséquence sur la qualité des soins qu'elle recevra.
7. La personne hospitalisée peut, sauf exceptions prévues par la loi, quitter à tout moment l'établissement après avoir été informée des risques éventuels auxquels elle s'expose.
8. La personne hospitalisée est traitée avec égards. Ses croyances sont respectées. Son intimité est préservée ainsi que sa tranquillité.
9. Le respect de la vie privée est garanti à toute personne ainsi que la confidentialité des informations personnelles, administratives, médicales et sociales qui la concernent.
10. La personne hospitalisée (ou ses représentants légaux) bénéficie d'un accès direct aux informations de santé la concernant. Sous certaines conditions, ses ayants droit en cas de décès bénéficient de ce même droit.
11. La personne hospitalisée peut exprimer des observations sur les soins et sur l'accueil qu'elle a reçus. Dans chaque établissement, une commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge veille, notamment, au respect des droits des usagers. Toute personne dispose du droit d'être entendue par un responsable de l'établissement pour exprimer ses griefs et de demander réparation des préjudices qu'elle estimerait avoir subis dans le cadre d'une procédure de règlement amiable des litiges et/ou devant les tribunaux.

Cette charte est également disponible sur demande en braille et en langues étrangères à l'accueil de la clinique.

Charte de la personne en situation de handicap

- 1 Favoriser la participation active des proches et/ou des aidants
- 2 Veiller au maintien de l'autonomie
- 3 Améliorer l'accessibilité à la Clinique
- 4 Anticiper et coordonner la sortie
- 5 Anticiper les besoins
- 6 Améliorer l'accès aux blocs techniques
- 7 Adapter le circuit de prise en charge des urgences
- 8 Évaluer les aptitudes et réévaluer les besoins au cours de l'hospitalisation
- 9 Adapter la prise en charge de la douleur



24 ÉTABLISSEMENTS
REGROUPANT
PLUS DE
70 SPÉCIALITÉS



MÉDECINE-CHIRURGIE

Clinique du Millénaire (Montpellier)
Clinique Mont-Louis (Paris 11e)
Clinique Paris-Bercy (Charenton-Le-Pont)

MÉDECINE-CHIRURGIE-OBSTÉTRIQUE

Polyclinique Saint-Roch (Montpellier)
Clinique Clémentville (Montpellier)

SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION

Clinique Bourges (Castelnau-le-Lez)
Rééducation neurologique
Clinique Plein Soleil (Montpellier)
Soins de suite polyvalents
Clinique Fontfroide (Montpellier)
Rééducation de l'appareil locomoteur,
Réadaptation cardiaque, EVC-EPR
Clinique Les Oliviers (Gallargues-le-Montueux)
Soins de suite polyvalents, Réadaptation nutritionnelle,
Soins de suite pour la personne âgée polypathologique

PSYCHIATRIE

Clinique Stella (Vérargues - Entre-Vignes) - Psychiatrie
Clinique La Pergola (Béziers) - Psychiatrie
Clinique Saint-Martin de Vignogoul (Pignan)
Psychiatrie
Clinique Saint-Antoine (Montarnaud)
Psychiatrie de l'adulte à partir de 50 ans,
Psychiatrie de la personne âgée

HÉBERGEMENT DE PERSONNES ÂGÉES

L'Ensoleillade (Lattes) - EHPAD
Les Aigueillères (Montferrier-sur-Lez) - EHPAD
La Cyprière (Juvignac) - EHPAD
La Martégale (Pérols) - EHPAD
Les Glycines (Montpellier) - EHPAD
Les Lavandes (Florensac) - EHPAD
Les Mélias (Montady) - EHPAD
Les Terrasses des Glycines (Montpellier)
Résidence senior

HOSPITALISATION À DOMICILE

Home Santé (Montpellier)

SERVICES À LA PERSONNE

Nouvéo (Montpellier, Juvignac, Villeneuve-lès-Maguelone,
Palavas-Les-Flots, Sète)

UNITÉ DE SOINS DE LONGUE DURÉE

Clinique Les Jardins de Sophia (Castelnau-le-Lez)

Rendez-vous sur votre espace personnalisé
www.oc-maternite.fr

Oc Santé

Oc Maternité

www.oc-sante.fr



CLINIQUE CLÉMENTVILLE
Médecine - Chirurgie - Obstétrique

25 rue de Clémentville
34070 MONTPELLIER

TEL 0467 06 70 00 / FAX 0467 06 70 01
secretariatd@clinique-clementville.fr